

ABONNEMENT.
SOMME :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

ON S'ABONNE :
 A SAUMUR.
 Chez tous les Libraires :
 A PARIS,
 Chez DONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 33 ;
 A EWIG,
 Rue Taibout, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie,
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 28 Juin 1877.

Bulletin politique.

Nous l'avons dit : la lice est ouverte. Les députés dissous vont retourner chacun dans sa circonscription, et commencer dès à présent la lutte électorale.

Nous savons parfaitement, nous autres conservateurs, à quoi nous en tenir sur les dispositions de toutes les gauches réunies, et nous voyons avec peine le centre gauche, ce groupe modéré par essence, se traîner à la remorque de ce qui pour nous ne peut avoir et n'a d'autre nom que le radicalisme. Il fait cause commune avec nos ennemis ; donc il compte parmi eux, donc nous devons combattre énergiquement tous ceux qui sortiront de son sein. C'est chose entendue, il ne peut y avoir d'équivoque sur ce point.

Et l'équivoque est tellement impossible que de son côté même ce groupe a fait sa petite liste de proscription, rayant d'office de la liste des candidatures ceux de ses membres qui ont voté contre l'ordre du jour des gauches.

Ils sont huit aujourd'hui ; leur nombre grossira de jour en jour parmi ceux qui, comprenant quelle fausse route leur font faire leurs collègues, reviendront forcément à résipiscence, par une appréciation plus équitable de l'acte du 16 mai.

Nous les verrons un jour, ceux-là mêmes, devant les écarts des hommes que nous ne craignons pas d'appeler leurs complices, renier leurs erreurs et solliciter l'appui du gouvernement. Mais il sera trop tard ; les hommes énergiques qui président aujourd'hui aux destinées du pays repousseront des offres de services dont ils auront à se défier, et les conservateurs n'hésiteront pas, eux aussi, à renier ces renégats revenus à

eux-mêmes par un intérêt personnel mal entendu.

Comment pourront-ils en effet accepter des hommes qui ont été même un instant disposés à pactiser avec les ennemis de l'ordre ? Ils les laisseront avec le boulet qu'ils se sont eux-mêmes attaché ; et, plus justes appréciateurs de la situation, encouragés par l'appui non équivoque du gouvernement qui les appelle à l'œuvre du salut commun, ils ratifieront les choix qui leur seront imposés par la nécessité du moment.

Les conservateurs ne perdront pas de vue que c'est cette union même qui les a fait triompher aux mauvais jours où les destinées de notre pays, encore envahi, étaient en des mains radicales.

Qu'ils ne perdent pas ce souvenir salutaire, et qu'ils méditent le langage d'un organe doctrinaire que nous aimons à mettre sous leurs yeux, et auquel l'organe intrançaisant de la droite, l'Union, se plaît elle-même à rendre hommage :

« La dissolution est volée, dit le Soleil.

« Devons-nous rappeler une dernière fois que nous n'avons ni conseillé, ni désiré, ni provoqué l'acte d'autorité du 16 mai, qui en a été la préface ?

« Mais la crise une fois ouverte, la lutte une fois engagée, nous avons imité le soldat qui ne connaît que le drapeau.

« Avant la déclaration de guerre, on peut donner un avis. Après le premier coup de feu, on ne doit plus que marcher au combat.

« Aujourd'hui, le drapeau du parti de l'ordre, c'est le Maréchal.

« Nous sommes avec le Maréchal. »

C'est notre propre pensée et c'est celle, au jour venu du scrutin, qui devra nous dominer tous.

LA COALITION RADICALE.

Les 363 députés qui ont voté l'ordre du jour du 19 juin contre le ministère choisi par

le Maréchal, déclarent qu'ils se représentent aux électeurs « unis dans une pensée commune. »

Les sénateurs représentant les trois groupes de la gauche du Sénat déclarent que la réélection de ces 363 députés est un devoir civique.

Les gauches du Sénat et de la Chambre organisent à Paris un comité qui dirigera les élections, surveillera les agissements administratifs, etc., etc.

Voilà donc au grand jour étalée cette organisation, cette conjuration radicale qui menaçait le pays tout entier et contre laquelle le Maréchal n'a eu d'autre recours que la dissolution de la Chambre.

Tous les voiles sont déchirés. L'armée radicale organise le combat. C'est une rébellion ouverte. Les droits du Maréchal sont publiquement attaqués. Les 363 marchent à l'assaut de la Constitution et réunissent leurs forces pour jeter bas le Maréchal.

Ont-ils une autre « pensée commune » ? Ils s'abritent sous le nom de République. Mais ont-ils même une République commune ? La forme républicaine, telle qu'elle existe aujourd'hui, jusqu'en 1880, telle que la Constitution la consacre, n'est-elle pas directement mise en péril par les 363 ?

Leur seule « pensée commune, c'est une pensée de haine et d'intérêt personnel. Chacun des 363 veut être élu et renverser le Maréchal. Hors cette communauté-là, il n'y a pas un seul point sur lequel les 363 s'entendent. Qu'on les interroge ! M. Léon Renault veut-il l'amnistie comme M. Duportal ? M. Thiers veut-il le service militaire réduit à trois ans, comme le veut M. Laisant, et l'impôt sur le revenu comme M. Gambetta ? Veulent-ils tous l'avènement des nouvelles couches ? la suppression du budget des cultes ? l'élection de tous les fonctionnaires, dans l'administration, dans l'armée ? la suppression de l'armée permanente ? Veulent-ils tous la suppression du Sénat, la suppression de la Présidence ?

Il est impossible de trouver un point, un seul, sur lequel les 363 soient d'accord, sauf le renversement du Maréchal, le succès

de leur propre candidature personnelle et collective, et enfin, si un mot mal défini n'est pas une division nouvelle, sauf le mot indéfini de République.

Voilà ce que sont aujourd'hui les 363. Qu'on les élise ! qu'on les renvoie à la Chambre, et par la force des choses ils formeront une masse aveugle, marchant sous l'impulsion radicale. Toutes les pensées de modération qui existent encore chez ces députés du centre qui sont les alliés du radicalisme, toutes ces idées de modération disparaîtront ou demeureront impuissantes. Qu'ils le veuillent ou non, les 363 se sont laissés atteler. Ils sont enchaînés dans le harnais. Hués et fouettés, ils faut qu'ils marchent. Ils se poussent, ils s'entraînent. Chacun de leur pas fait avancer cette grande idole radicale, ce Moloch qui broie les peuples et qui livre les nations au carnage, à l'incendie et à la mort.

On étonnerait bien M. Léon Renault en lui disant qu'il s'est enrôlé dans l'avant-garde d'une nouvelle Commune.

M. Lamy serait bien surpris si on lui affirmait qu'il fraye le chemin à de nouveaux fusilleurs d'otages.

Combien d'autres encore qui marchent, la main dans la main, avec les pires soldats de l'armée radicale, et qui ne se doutent pas de la formidable responsabilité à laquelle ils s'exposent !

Eh bien ! c'est une triste prophétie que nous écrivons ici. Mais c'est un avertissement qu'il faut avoir le courage de donner aux quelques honnêtes gens que la passion aveugle et jette dans la cohue radicale. Si les 363, dans les conditions de la solidarité où ils se présentent, réussissent à obtenir un nouveau mandat ; si le pays ne donne pas au Maréchal la force de leur résister ; si la France, enfin, doit étre sans recours livrée à cette armée radicale, toute-puissante, victorieuse, enivrée de sa victoire, les malheureux égarés qui auront préparé ce triomphe et cette tyrannie n'auront pas assez de larmes pour regretter leur folie et leur aveuglement.

Mais il sera trop tard. (La Défense.)

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE TORRENT

Scènes de la vie réelle.

IV.

SUITE DU PRÉCÉDENT CHAPITRE.

(Suite.)

— C'est égal, pensa M^{lle} Armand, je dois à ma nièce, comme aux filles de mon amie, d'être leur Mentor, et je veillerai à ce qu'elles ne soient pas compromises.

Paul était réellement amoureux ! on devine bien de qui ? mais combien l'amour rend circonspect, à cet âge-là surlout ! On veut se cacher de ceux qui ne s'occupent point de vous et on se vante de ses promesses aux amis. Il y a un peu beaucoup d'orgueil dans ce manège : — « Moi, je suis heureux ; moi, j'obtiens ceci ; moi, j'ai telle puissance ; pour moi, on fera ce que je veux ; c'est pour moi ce regard ; c'est pour moi cette phrase ; moi, je suis tout pour elle ! »

Et les amis, les confidents se moquent de vous, vous tirent les vers du nez et se permettent de terribles indiscretions en votre honneur, qui que vous soyez, Paul, Pierre, Jules ou Gérard.

Quant à la jeune fille, on lui tisse un vêtement qui n'a pas précisément la blancheur de l'hermine.

Oscar avait les confidences par écrit et deux autres collègues du pays possédaient le même secret. Cependant ces messieurs, qui connaissaient de vue seulement la famille d'Antigny, ignoraient s'il s'agissait de Claire ou d'Hermine plus spécialement : « L'une des demoiselles d'Antigny ! » se disaient-ils, et ils ne s'en occupaient maintenant pas plus que ça, leur intérêt n'étant pas en jeu dans cette affaire.

Dans la maison, Paul ne parlait que par les yeux à Hermine. Il avait l'air d'un furieux, tant il dilatait ses prunelles. Parfois, en passant auprès d'elle, il poussait un soupir en point d'orgue et trouvait moyen de prendre toujours un siège à ses côtés et de pencher sa tête près de son épaule, pour mieux regarder les gravures d'un ouvrage inévitablement feuilleté chaque jour.

Hermine était impénétrable ; Claire ne voyait rien, et Marie, la nièce de M^{lle} Armand, quand Paul était là, regardait étonnée, écoutait étonnée, questionnait avec des réticences : en sortant de pension, elle ne comprenait pas bien ces yeux féroces pour toutes les trois, avec des mouvements saccadés,

avec une voix traînante par moments, et éclatante de gaieté à d'autres. « Il est un peu fou ! » pensait-elle.

Pour nous, qui le savons, nous pouvons dire que Marie ne se trompait pas.

En effet, un amoureux de dix-huit à vingt ans n'est-il pas un fou ?

Ce pauvre Paul se croyait malheureux : c'était sans doute une idée bien bizarre, mais j'affirme qu'il pensait être malheureux, très-malheureux, à côté de trois jolies fillettes, et encore avec la conviction que l'aînée l'aimait beaucoup. Pouvait-il en être autrement ? Hermine ne pas adorer Paul ! — Alors, pourquoi malheureux ? — J'aurais voulu pouvoir le lui demander.

Hermine n'était pas du tout mécontente de se savoir l'objet d'une flamme qui brûlait si vive, — question d'amour-propre et aussi question de faiblesse. — Elle ne réfléchissait en aucune façon aux suites de cet enfantillage. Sans cela, elle y eut coupé court immédiatement.

Les amoureux sont si perspicaces que Paul se sentit surveillé par quelqu'un, et alors il affecta d'être attentionné pour Claire et même pour Marie, lorsqu'il croyait un œil ouvert sur sa tête.

Ainsi, M^{lle} Armand, qui d'abord avait éloigné complètement Hermine de sa pensée, y revenait, se doutant de la tactique affectée. Mais comment croire pourtant à une chose que le bon sens d'Her-

mine devait trouver impossible ?

M^{lle} d'Antigny était devenue un peu froide vis-à-vis de Paul et de M^{lle} Péault. Paul n'y prit pas garde ; M^{lle} Péault accusa M^{lle} Armand d'être une douche d'eau froide. Tout semblait annoncer un incident : il y avait des nuages dans l'air.

Les promenades où Paul herborisait et rapportait des fleurettes à Hermine devinrent moins fréquentes. Les beaux jours s'en allaient d'ailleurs.

On se livra à la musique de salon.

Lorsque Hermine était au piano, Paul déclarait qu'elle jouait des airs trop savants pour lui et qu'il aimait mieux entendre les ariettes de Claire.

C'est ainsi qu'il pouvait feuilleter l'éternel livre aux gravures, étant bercé par le chant de la *Derrière-Pensée* de Weber.

Marie n'était pas toujours là. Elle se rendait souvent chez sa tante qui ménageait ainsi, dans la maison, des entrées à surprise toujours infructueuses.

— Il y a pourtant quelque chose, se disait-elle.

Cette certitude, elle l'avait, en effet, parce qu'on riait un peu au dehors de la liberté que M^{lle} d'Antigny avait laissée prendre à Paul, et parce qu'elle avait entendu un ami du jeune Péault s'écrier un soir :

— Ton étoile vient de passer dans son groupe. La chose était indiscutable pour elle.

Là était le mal : on parlait ; et il en pouvait

Chronique générale.

Nous avons été des premiers à annoncer que le Maréchal-Président adresserait un manifeste au pays avant les élections. Plusieurs journaux émettent un avis qui tend à faire croire le contraire.

En présence de ces contradictions, nous pouvons affirmer de nouveau qu'il sera publié un manifeste et que les ministres ont déjà été appelés à se prononcer sur le sens de ce document.

La question de la date reste seule à résoudre. Toutefois nous savons que cette publication n'aura lieu que quand aura paru le décret de convocation des électeurs.

On annonce que les chefs du parti républicain préparent une grande manifestation pour le jour de l'arrivée du président Grant à Paris. La réception qui lui est préparée est combinée depuis quelques jours avec certains agitateurs politiques qui se trouvent à Londres.

La *Gazzetta d'Italia*, de Florence, annonce aujourd'hui, sur des renseignements d'origine maçonnique, que les républicains en France, malgré l'assurance dont ils font preuve en ce moment, prévoient un résultat contraire à leurs espérances.

On lit dans la *Correspondance universelle* :

Nous croyons savoir que le cabinet a décidé que tous ceux des députés sortants qui n'ont pas signé le manifeste des gauches, seront présentés aux électeurs comme candidats officiels.

Cette règle souffrira plusieurs exceptions. Dans les départements qui n'ont pas de député conservateur, il a déjà été fait choix d'un certain nombre de candidats n'ayant pas appartenu à la Chambre dissoute.

Le journal le *Bien public* a reçu assignation en police correctionnelle. L'exploit vise le délit de fausse nouvelle à l'occasion d'un article paru le 24 juin et reproduisant une information du *Daily News*, relative à une mission de M^r Guibert à Rome.

M. Guyot-Montpayroux, qui vient de recevoir une si cruelle leçon du tribunal correctionnel de Paris, a signé le manifeste et voté l'ordre du jour des 363. Se présentera-t-il aux électeurs « collectivement et au même titre » que les autres républicains de la Chambre?

On attend la réponse avec curiosité.

résulter des conséquences fâcheuses. Un rien devient un monstre dans la bouche de ce gros monsieur qu'on nomme le public. Un mot ricané sur le compte d'une jeune fille, c'est une goutte d'encre dans un verre d'eau pure.

M^{lle} Armand y songeait pour sa nièce, mais elle aimait trop M^{lle} d'Antigny pour n'y pas songer aussi à l'endroit d'Hermine et de Claire.

Elle prit un parti héroïque : celui de s'adresser elle-même à Paul, de lui faire comprendre toute la gravité de ses allures ; d'en appeler à son honneur, à son amour même ; de lui montrer le droit sentier que doit suivre un galant homme. Elle ne doutait pas que ce jeune cœur et cette tête saine, quoique amoureuse, ne rendissent hommage à la vérité. Sa mère n'avait-elle pas dit : « C'est impossible ! » Alors où voulait-il en venir ?

Dieu est tout amour, donc aimer est divin ; mais si l'amour n'a pas de but avouable, ou le doit combattre en s'éloignant ; on doit surtout ne pas compromettre celle qu'on aime. On ne se défend pas évidemment des sentiments que l'on éprouve de part et d'autre : si Paul aimait, s'il était aimé, ce n'était pas le moment de déclarer *coram populo* cette passion qui pouvait s'éteindre plus tard ; car plus tard, ou autrement dit le but, était bien éloigné. Si, par hasard, le but était Hermine, il y avait folie, puisque, dans six ou sept ans, Hermine, trop âgée pour lui, serait probablement mère de famille.

Dans une de ses dernières séances, ainsi que nous le disons plus haut, le centre gauche s'est érigé en tribunal de proscription, et a décidé que les députés inscrits à son groupe et qui n'ont point voté l'ordre du jour des 363 ne devaient plus être considérés comme appartenant au centre gauche.

Ces députés sont : MM. Bordet (Côte-d'Or), Chancel (Hautes-Alpes), Delacour (Calvados), Deviolaine (Aisne), Estignard (Doubs), La Chambre (Ille-et-Vilaine), de Ladoucette fils (Meurthe-et-Moselle), et de Tocqueville (Manche).

UNE PREMIÈRE PROTESTATION.

M. Morel, député de la Manche, a adressé à M. le président du centre gauche la lettre suivante :

« Monsieur et cher président,

« J'ai été fort surpris ce matin en apercevant, dans les journaux, mon nom au bas d'une nouvelle déclaration des gauches. J'ignorais complètement cette déclaration, je ne l'ai pas signée, et je vous avoue même que moi, républicain conservateur, je n'aurais pu accepter la phrase dans laquelle il est dit : que les 363 se présenteront au même titre devant le suffrage universel.

« Dans ces circonstances, étant absent de Paris, et désirant ne pas me voir de nouveau figurer parmi les signataires de manifestes, rédigés à mon insu, et dont je puis ne pas approuver le contenu, j'ai l'honneur de vous prier, monsieur le président, de vouloir bien accepter ma démission de secrétaire du centre gauche.

« Veuillez agréer, monsieur et cher président, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

« H. MOREL,
« Député de la Manche. »

On lit dans le *Soleil* :

La Chambre est morte de mort violente. Mais elle ne peut accuser qu'elle-même de sa fin prématurée. On peut dire qu'elle s'est suicidée, à force d'accumuler fautes sur fautes. Elle laisse en souffrance presque toutes les questions de chemins de fer qui lui ont été soumises et l'importante et urgente loi sur l'administration de l'armée, qu'en dépit de ses protestations de patriotisme elle n'a pas daigné discuter ; enfin, par son refus de voter les quatre contributions directes, elle a entravé sans aucun motif, ni politique, ni financier, la marche générale des affaires administratives du pays. Elle était l'agitation permanente au dedans, l'affaiblissement continu au dehors : elle ne sera regrettée ni de la France, ni de l'étranger.

Les gauches prétendaient que l'esprit clérical du ministère du 17 Mai inquiétait l'Allemagne.

Ce qui inquiète l'empereur Guillaume, nous le savons aujourd'hui. Ce ne sont pas les agitations ultramontaines isolées qui peuvent se produire en France, ce sont les

progrès de la libre pensée dans toute l'Europe ; c'est la marche menaçante du socialisme pratique dans le monde civilisé.

Avant de partir pour Ems, l'empereur Guillaume a réuni ses ministres et leur a, en effet, exprimé en termes émus ses inquiétudes croissantes. Il leur a parlé des tendances dissolvantes qui se manifestent sur le terrain religieux et social. Il leur a recommandé la vigilance et la fermeté contre ce danger, contre cet ennemi, contre l'irreligion, contre le socialisme.

Cette allocution de l'empereur Guillaume à ses ministres a eu lieu le 15 juin, le lendemain de l'élection du socialiste Hasenclever par le collège électoral de Berlin. Son attention est maintenant attirée plus particulièrement de ce côté. Dans sa pensée, les progrès de l'irreligion dans le peuple se lient aux progrès du socialisme en Allemagne. Il est si sérieusement préoccupé de ce double péril social, qu'il a expressément recommandé au président de police, M. de Madai, de ne rien lui laisser ignorer de ce qui se passe dans le parti socialiste.

Croit-on qu'avec de pareils sentiments et dans de pareilles dispositions d'esprit, l'empereur d'Allemagne n'aurait pas vu avec plus de mécontentement et d'inquiétude l'avènement d'un ministère Gambetta que l'arrivée au pouvoir de M. le duc de Broglie ?

En reproduisant les paroles prononcées à la Chambre, par M. le président Grévy, avant la lecture du décret de dissolution, *L'Etoile* ajoute les réflexions suivantes :

« Il était impossible d'enfermer plus de sottises en quatre lignes.

« D'abord, M. Grévy, qui avait entre les mains le décret de dissolution, n'avait pas plus le droit d'exprimer un jugement sur les mérites de la Chambre qu'il n'aurait aujourd'hui celui de la convoquer.

« Cette protestation contre tout ce que M. Grévy devrait respecter, contre M. le Président de la République qui a voulu la dissolution, contre le Sénat qui a donné un avis conforme, contre la Constitution elle-même que M. le maréchal de Mac-Mahon et le Sénat ont exécutée fidèlement, cette protestation est une bravade sans courage.

« Comme elle est sans courage, elle est sans motif, sans motif avouable du moins. M. Grévy a-t-il une foi, un principe que blesse la conduite de M. le maréchal de Mac-Mahon et du Sénat ? M. Grévy est républicain, républicain modéré, il l'affirme et on l'affirme pour lui. M. le maréchal de Mac-Mahon veut maintenir la République, et il dissout cette Chambre jacobine dont les excès compromettaient l'existence de la République.

« Mais M. Grévy nie précisément les excès de cette Chambre dont il était le président. « Elle n'a pas cessé un seul jour de bien mériter de la France et de la République » que. » Voilà donc où peuvent choir les républicains modérés. Ils peuvent glorifier les votes odieux des jacobins, ils peuvent s'y associer, comme on l'a vu tant de fois depuis le 20 février 1876. Ils peuvent signer avec

les communards des manifestes où les communards ne désavouent rien de leur passé. Et, après s'être unis aux communards, les républicains modérés peuvent encore soutenir partout les communards dans les élections. Où est donc la différence entre les républicains modérés et les communards ?... »

On estime que, dès que les Chambres seront réunies, le 3 novembre au plus tard, la nouvelle Chambre des députés, aussitôt qu'elle sera constituée, devra s'occuper du vote du budget.

Dès que le budget aura été voté, la Chambre devra, avant le 1^{er} janvier, se séparer afin que les conseils généraux puissent tenir la session qu'ils n'auront pu tenir utilement au mois d'août pour arrêter les budgets départementaux.

Malgré les nouvelles rassurantes que les journaux intéressés persistent à donner sur la santé de M. Thiers, la vérité est que l'ex-président est atteint depuis plus d'un mois d'une faiblesse générale qui, bien loin de diminuer, va chaque jour en augmentant.

C'est sur l'ordre exprès de son médecin que M. Thiers n'a pas pris la parole dans les récents débats relatifs à la dissolution. Les fatigues de la tribune lui sont désormais absolument interdites. Il lui est même défendu d'écrire.

Après la lecture au Sénat du décret de dissolution, un spectateur dit en sortant : « C'est trois mois de repos pour le pays. » — « Oui, riposte un bon rouge qui passe l'œil allumé, vous allez voir quel repos nous allons vous donner ! »

Toute la République est là... Mais il faudra voir.

Par suite d'un mot d'ordre envoyé de Paris, les agents du parti radical en province répandent le bruit que la majorité de la future Chambre sera certainement acquise à M. Gambetta et qu'elle cassera les élections de tous ceux qui se seront placés sous le patronage de M. le maréchal de Mac-Mahon.

Le gouvernement saura déjouer cette manœuvre ; mais nous ferons remarquer qu'elle indique combien les républicains redoutent l'influence qu'exercera sur les électeurs le nom respecté du chef de l'Etat.

UN AMI DE M. GAMBETTA.

On signale l'arrivée à Paris du sieur Porand, un des fondateurs de la *Republique française*, retour de trois ans de villégiature forcée à la prison de Poissy, où il contractait des chaussons de lièvre en raison de ses opérations de fournisseur du gouvernement de la Défense nationale.

La désigner à la renommée comme légère, comme engagée, n'était-ce pas briser son avenir ? Paul, dans ce cas, ne réfléchissait pas plus qu'un haneton, ou plutôt il allait en avant, sans expérience de la vie, et il était fort excusable. On lui rendait donc service en le prévenant autant qu'aux demoiselles d'Antigny ou à Marie, suivant le cas.

Nous, nous eussions fait comme M^{lle} Armand, car rien ne vaut tant que la franchise vis-à-vis de gens doués de bons sentiments ; on aidait ainsi à l'éducation dont on ne s'occupe pas au collège, où l'on devient grossier trop souvent. Mais il y avait une difficulté pour M^{lle} Armand, difficulté qui n'existe pas pour nous. M^{lle} Armand se demandait toujours : *Laquelle des trois au vrai ?*

Ce gars pouvait bien être amoureux de trois filles à la fois, après tout !

A cet âge, on ne doute de rien : on a un cœur d'une force herculéenne.

— Aide-toi, le ciel t'aidera, dit la vieille demoiselle ; et de fait, comme on va le voir, le ciel l'aidera.

V.

CE QUE PEUT PRODUIRE L'AUDITION DU TORRENT.

Le chapitre que j'entreprends d'écrire est par trop délicat. Il faut d'une étourderie faire une énormité, parce que cette étourderie a des conséquen-

ces graves ; il faut voir dans un geste non retenu le dénouement d'une action de la plus haute importance.

Et d'abord peignons un premier tableau :

La scène se passe au salon où Marie est seule dans l'embrasure d'une fenêtre. Elle attend M^{lle} d'Antigny, qui donnent un dernier coup d'œil à leur miroir, avant de descendre avec leur mère.

Paul survient, sans se faire annoncer, comme d'habitude, et sur la pointe du pied.

Paul n'a qu'Hermine dans le cerveau, dans le cœur, dans les yeux. Il court se jeter aux pieds de Marie et lui baise les mains. Je laisse à penser sa stupefaction quand il lève la tête ! et aussi l'étonnement de Marie ! Que faire ? — Il s'excuse en balbutiant :

— Oh ! pardon, mademoiselle, je croyais que c'était... que c'était Claire.

Voilà un moyen de donner nominativement aux autres ce qui ne leur est pas destiné ; et comme on l'emploie souvent, ce moyen !

Paul se relève au moment où rentrent M^{lle} d'Antigny.

— Que je suis ridicule ? pensa-t-il. Jolie affaire ! Je mérite de me souffler moi-même.

Nous ne commentons pas, nous racontons.

Personne n'a rien vu et Marie sera discrète aujourd'hui.

On va sortir. M^{lle} d'Antigny trouve bien mainte-

nant un peu étrange d'avoir toujours à sa suite un garçon qui ne sait pas apparemment se promener tout seul, et elle se dit que les voisins doivent penser de même.

Durant cette course à petits pas, Paul se moule aussi imprimé vis-à-vis de Claire que vis-à-vis d'Hermine. Il était un peu troublé sans doute, mais il s'efforçait de s'égayer, et il y parvint.

M^{lle} d'Antigny était soucieuse : elle l'était tout de la froideur que, depuis trois jours, elle remarquait dans les allures de M^{lle} Armand.

Au retour, on laissa Marie chez sa tante, et devant la ramener plus tard, et on entra pour lui des fleurs dont tout le fardeau chargeait naturellement les mains de Paul.

(A suivre.)

DE BERGUES-LA-GARDE.

La Turquie contemporaine, tel est le titre d'un volume de M. William N. Senior, dont la Librairie Calmann Lévy vient de publier le récit. C'est un touriste qui peint, sous des couleurs vives et saisissantes, les merveilles de l'Orient. C'est surtout une étude des mœurs, des idées politiques et religieuses qui séparent les Musulmans des orthodoxes. Les événements qui se préparent sur les bords du Danube donnent à ce volume un intérêt tout particulier.

Nous nous sommes toujours demandé d'où provenait le culte que professe M. Gambetta pour le général Hoche. L'histoire de M. Gambetta n'a jamais pu nous éclairer sur l'affinité qui existe entre l'honnête et le courageux soldat républicain de 92 et le prudent dictateur de 1874. Peut-être M. Gambetta prétend-il au nom de « Carnot moderne » ; il y a pourtant une différence entre Carnot et M. Gambetta : c'est que Carnot avait organisé la victoire, et M. Gambetta s'est contenté d'organiser la défaite.

A propos du discours prononcé dimanche à Versailles, au banquet annuel en l'honneur de Hoche, par M. Gambetta, l'Indépendant de Tours s'exprime en ces termes :

« ... On sait que les radicaux persistent à déposer, contre la mémoire du jeune et immortel capitaine, l'expression de leur faux enthousiasme.

C'est encore un nouvel exemple de la rare impudence de ce Génois, à qui le hasard des révolutions a permis, pour le malheur de notre pays, de jouer un rôle si considérable dans les affaires de la France.

S'il est une circonstance, en effet, dans laquelle M. Gambetta, s'il avait quelque pudeur, devrait s'abstenir de se montrer, c'est, à coup sûr, l'anniversaire de la naissance de Hoche ; s'il est un homme dont il devrait redouter d'entendre prononcer le nom, à côté du sien, c'est le vainqueur de Wissembourg, de Neuwied et d'Altenkirchen.

Les grands faits militaires qui ont illustré Hoche contrastent douloureusement avec les désastres auxquels l'histoire associera le nom de M. Gambetta.

Hoche a battu les Allemands, il les a chassés de l'Alsace, il a envahi leur territoire, il s'est emparé de leurs places fortes.

M. Gambetta, qui a profité de l'invasion pour se glisser au pouvoir et se mettre par surprise en possession de la dictature, M. Gambetta qui n'a jamais osé se montrer sur les champs de bataille, comme le faisaient du moins ces conventionnels dont il évoque avec tant de légèreté le souvenir ; M. Gambetta, qui, loin de l'ennemi, confortablement installé dans les palais du gouvernement, où il touchait le traitement d'un ministre de l'Empire, envoyait des centaines de mille de Français à la mort, sans les avoir pourvus au moins des objets indispensables sur les champs de bataille, M. Gambetta nous a fait perdre l'Alsace et la Lorraine.

Les Allemands n'auraient pas pu trouver, s'ils l'avaient choisi eux-mêmes, un allié plus précieux. C'est son incapacité, c'est son ambition, ce sont ses fautes qui, aggravant les résultats de l'incapacité et des fautes du second Empire, ont rendu inévitables les désastres que nous avons subis dans le Nord, sur la Loire, dans l'Est, et amené, avec la capitulation de Paris, la perte de nos provinces.

Un étranger seul peut oser, avec un tel passé, se mettre en parallèle avec Lazare Hoche. Un Français, du moins, n'aurait pas cette audace.

On chercherait vainement d'ailleurs une idée dans le discours de Versailles ; jamais harangue plus creuse, plus vide, n'a été prononcée en aucune circonstance par le chef des gauches.

M. Gambetta a répété de nouveau que les 363 seraient réélus ; mais l'insistance même qu'il met à le redire prouve qu'il n'en est nullement persuadé ; les appels suppliants, les adjurations qu'il adresse aux électeurs font voir qu'il éprouve sur l'issue de la crise les plus sérieuses inquiétudes.

Cette bouffonnerie, qui trahit l'épuisement de l'ex-dictateur, ne pouvait réussir qu'auprès d'une centaine de courtisans.... »

Voici un extrait d'un discours de M. Thiers qui témoigne de toute la sagacité de son esprit. C'est pour ainsi dire un jugement sans appel prononcé contre les républicains. On dirait que ces paroles ont été inspirées au grand homme d'Etat par la situation actuelle. Mais, hélas ! elles datent de... 1834 : longtemps oubliées, malgré les fréquentes occasions qui lui ont été fournies de se les rappeler.

« Des hommes dont je veux respecter les intentions, mais dont j'attaque les erreurs, croient pouvoir maîtriser les excès en déchaînant toutes les passions qui les produi-

sent ; ils croient qu'ils n'atteindront pas Robespierre, parce qu'ils ne lui empruntent d'abord que son manifeste, et qu'ils ne suivront pas leur modèle dans ces voies funestes qui répandirent tant de calamités sur la France, parce qu'ils ne sont encore qu'à son point de départ.

» Erreur fatale ! qui serait bientôt démontrée par de sanglants résultats.

» Il en est d'autres qui paraissent fort paisibles, lorsqu'ils sont confondus dans les rangs de leurs concitoyens ; ils protestent de leurs bonnes intentions, ils affirment que rien n'est à redouter dans les moyens qu'ils veulent employer ; que les propriétés seront respectées, et que chacun trouvera protection pour sa liberté, son industrie, son existence. C'est ainsi que l'on pensait avant la fatale époque de 1793 ; mais les hommes proclamés pacifiques sont ensuite entraînés par la force des choses et deviennent des oppresseurs de leurs concitoyens, quand ils ne sont pas les victimes de leur parti. Insensés ! Ils n'aperçoivent pas qu'une fois lancés dans cette carrière, on a derrière soi des hommes que rien n'arrête et ne peut assouvir, que pressés de toutes parts, assaillis par leurs exigences, il faudra obéir en tout ou être sacrifiés par eux... car si la popularité élève des idoles, elle sait aussi les précipiter. »

Guerre d'Orient.

Bucharest, 27 juin.

Le feu a recommencé hier entre Widdin et Kalafat. Les batteries roumaines ont détruit à Widdin un moulin à vapeur, un château bulgare, démonté une batterie et allumé plusieurs incendies.

Les Turcs ont riposté faiblement. Un soldat roumain a été tué, plusieurs blessés.

La canonnade se fait entendre sur toute la ligne du Danube, principalement du côté de Giurgevo, où les Russes ont accumulé de gros matériel de siège et des pièces d'un très-grand calibre, de manière à pouvoir éteindre le feu des batteries turques.

Néanmoins, le passage du Danube continue, et l'on annonce que les Russes ont jeté deux ponts à Sistova, à Hirsova et d'autres points encore.

Cettinge, 26 juin, soir.

Malgré la réunion des corps de Suleiman-Pacha et de Saïb-Pacha, réunion qui ne s'est pas effectuée sans de grandes pertes, l'armée monténégrine, rassemblée sous les ordres mêmes du prince Nikita, tient bon à Spuz et sous les murs de notre ville, arrête ainsi la marche des généraux ottomans.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La session des conseils généraux s'ouvrira le lundi 20 août prochain.

LE VOLONTARIAT D'UN AN.

M. le ministre de la guerre vient de décider que les examens pour l'admissibilité au volontariat d'un an commenceront, dans toute la France, le 15 septembre prochain. Comme en 1876, le texte de la dictée devant servir pour la première épreuve sera envoyé du ministère de la guerre à tous les préfets.

Dans la circulaire ministérielle adressée à cette occasion aux préfets, M. le général Berthaut s'exprime ainsi au sujet des résultats des examens des années précédentes :

« Des plaintes nombreuses m'ont été adressées au sujet de la faiblesse déplorable des volontaires admis, après examen, dans certains départements.

» Incapables de suivre les cours institués dans les corps, ces jeunes gens sont pour l'armée de véritables non-valeurs et entravent l'instruction de leurs camarades.

» Il y a là un abus qui tend à dénaturer l'institution du volontariat et à en faire dans l'application une sorte d'exonération à prix d'argent. Il est donc indispensable que les candidats soient examinés avec une juste sévérité, et M. M. les préfets ne sauraient trop insister sur ce point auprès des commissions d'examen. »

Aux termes de la même circulaire, le montant de la somme à verser, en exécution de l'article 55 de la loi, reste fixé à 4,500

francs. Le versement devra être effectué du 15 octobre au 5 novembre.

L'exemption de versement ne sera accordée qu'aux jeunes gens ayant obtenus de 54 à 60 points.

Les engagements seront reçus du 25 octobre au 5 novembre, et la mise en route aura lieu le 8 novembre.

Nous rappelons, en terminant, que tous les jeunes gens, qu'ils aient ou non à passer l'examen, et qui se trouvent dans le cas de contracter l'engagement, ou de réclamer le bénéfice de l'assimilation, sont tenus de déposer leur demande écrite du 1^{er} juillet au 31 août, à la préfecture du département.

Les discours prononcés à la Chambre des députés par MM. de Fourtou, ministre de l'intérieur, et Decazes, ministre des affaires étrangères, ont été affichés à Saumur et dans les communes de l'arrondissement.

Le Musée anatomique, situé quai de Limoges, sera entièrement réservé aux dames dans la journée de demain vendredi, de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

COMMUNE DE BAGNEUX.

L'assemblée de la Saint-Pierre aura lieu à Bagnaux dimanche prochain 1^{er} juillet.

AVIS AUX RÉSERVISTES.

Le nommé Morvan, réserviste de la classe de 1869, n'a pas obéi à l'ordre d'appel qui a été signifié au mois de septembre dernier à son domicile légal, à Nantes. Cet homme, qui habite Angers depuis deux ans, n'a fait aucune déclaration de changement de domicile ; il prétend qu'il ignorait la loi.

Il n'a fait du reste aucune démarche pour régulariser sa position au point de vue du recrutement.

Dans sa séance de lundi dernier, le Conseil de guerre de Tours a condamné Morvan à un mois de prison.

Pèlerinage des Ulmes-Saint-Florent le 5 juillet 1877.

HEURES DES OFFICES.

À 10 h., messe solennelle, en plein air, célébrée par M^r Chesneau. Ce zélé prélat a bien voulu promettre de prendre la parole en cette circonstance.

À 3 h., vêpres au sanctuaire privilégié. M. le curé de Doué adressera quelques paroles d'édification.

À l'issue des vêpres, procession solennelle du Saint-Sacrement, pendant laquelle l'excellente musique du collège de Doué fera entendre ses plus belles fanfares.

Au retour, avant la bénédiction du Saint-Sacrement, allocution par M. le curé de Saint-Pierre de Saumur.

La distance des voies ferrées de Saumur et de Doué, aux Ulmes, est de deux lieues. Mais on trouvera, à volonté, dans l'une et l'autre de ces deux villes, des voitures à des prix très-réduits.

Les personnes qui préviendront pourront compter aussi sur le confortable à des prix modérés. (Semaine religieuse.)

Nous lisons dans l'Echo de Paimbœuf :

« Dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, le sieur Chauvet, entrepreneur de vidanges à Paimbœuf, et son garçon, le jeune Leroux, vidaient les lieux d'aisances de la maison Saillant, sise rue Neuve.

» Lorsque les latrines furent vides, le nommé Leroux descendit au fond pour les nettoyer ; mais aussitôt rendu il perdit connaissance. Son maître voulut le secourir et fut à son tour asphyxié. Les femmes qui étaient alors présentes, appelèrent au secours. Les sieurs Serenne père et fils, ayant entendu leurs cris, se levèrent aussitôt et accoururent à l'aide des victimes qui gisaient au fond de la fosse. Le père Serenne descendit le premier ; mais il ne put procéder au sauvetage des malheureux dont il augmenta le nombre en perdant connaissance ; son fils, jeune soldat actuellement en congé de convalescence, voulut sauver son père et tomba comme lui asphyxié.

» Le sieur Barbier arriva alors et se précipita au fond des lieux où il attacha les victimes les unes après les autres, que l'on put ainsi retirer. Malheureusement, deux d'entre elles, le nommé Serenne père et le sieur Leroux, n'ont pu être rappelés à la vie.

» Nous espérons que l'administration récompensera l'acte de courage que M. Bar-

bier a accompli dans cette circonstance, et qu'elle n'oubliera pas non plus la veuve du sieur Serenne qui est mort en accomplissant le plus noble des devoirs. »

Faits divers.

La capitale de Dahomey. — Abomey est une ville qui ressemble un peu à Coomassie, la fameuse métropole d'Aschantée ; mais elle est plus petite, et les trois quarts de la place sont occupés par les palais et les tombeaux des anciens rois de Dahomey.

Les murailles ont une hauteur de vingt pieds environ et sont entourées d'un large et profond fossé qui est habituellement le réceptacle des corps décapités des victimes destinées aux sacrifices.

Sur le bord du fossé s'élève une haie de gigantesques épines tellement serrée qu'aucun homme ou animal quelconque, excepté les reptiles, ne pourrait la franchir.

Tout autour de Dahomey se trouvent, de distance en distance, quelques palais et une suite de maisons particulières dont l'ensemble constitue la capitale de Dahomey.

Le roi possède plusieurs canons de gros calibre, presque tous de provenance portugaise, mais en mauvais état et en partie rongés par la rouille ; les soldats indigènes, d'ailleurs, ne connaissent rien des manœuvres de l'artillerie.

Il y a bien quelques hommes qui sont armés de la carabine Snider, mais l'engin de défense le plus en vogue est le fusil de rempart qu'on charge, presque à la faire éclater, avec des balles, ou à défaut avec des cailloux, des poteries cassées, des débris de fer, enfin avec la première chose venue. Les pointeurs sont indistinctement des hommes ou des amazones.

Comme tout homme peut être repris pour le service militaire, il en résulte que le roi pourrait mettre sur pied une armée de quatre-vingt mille combattants, tant hommes que femmes. Mais, excepté autour de la capitale et dans quelques endroits un peu dégagés, entre Whyda et Savi, la contrée est tellement couverte d'épaisses forêts qu'il serait tout à fait impossible de faire manœuvrer un corps d'armée aussi nombreux.

Généralement leur manière de combattre consiste à attaquer l'ennemi pendant la nuit et à tâcher de le surprendre pendant son premier sommeil ; alors il se jette dessus en poussant des cris et des hurlements épouvantables.

Après ce premier choc qui est toujours une boucherie plutôt qu'un combat, chaque homme cherche à faire le plus de prisonniers possible afin de fournir au monarque la cruelle et hideuse jouissance d'un sacrifice humain.

Le roi est toujours entouré de ses amazones, mais lorsque l'action commence à s'engager chaudement, il se retire sur les derrières de l'armée avec ses gardes du corps femelles.

Dernières Nouvelles.

Paris, 28 juin, 9 h. 15, matin.

L'Officiel publie la réduction de peine de 48 individus condamnés pour participation à la Commune.

La République française est poursuivie à raison de la dépêche du Daily News.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 27 juin 1877.

Les affaires deviennent de plus en plus rares à mesure que les cours s'élèvent au comptant, surtout il y a absence presque complète de transaction. Le cours de 70 a provoqué l'arrivée d'une certaine quantité d'inscriptions de 3 0/0. Les recettes générales ont vendu 300 fr. de 3 0/0, l'écart entre les cours extrêmes de nos rentes n'a été que de quelques centimes. Le 3 0/0 a ouvert à 70.15 et fermé à 70.17 1/2 ; sur le 5 0/0 on a débuté à 106.30 pour clôturer à 106.37 1/2. L'écart des primes, fin prochain, tente à diminuer. La Bourse de Londres est encore moins animée que la nôtre ; elle présentait en clôture une nuance de faiblesse, tandis que chez nous on a fini au plus haut. Les fonds d'Etat étrangers ont obtenu comme nos rentes une légère reprise ; on finit à 70.90 sur le 5 0/0 italien et à 84 1/2 sur le 5 0/0 russe 1870. Cours stationnaires sur la Banque de France à 3,046 25. Les demandes continuent sur les actions de la Banque de Paris, elles ont encore gagné 5 fr. à 955. Les actions des autres sociétés de crédit étaient presque complètement délaissées. Le Crédit mobilier espagnol a gagné 1 fr. 25 à 503.75. Les valeurs de son groupe étaient calmes et finissent en hausse légère. Grande fermeté sur les actions et sur les obligations des grandes Compagnies de chemins de fer français.

(Correspondance universelle.)

